

C O M M U N E D E
BIÈVRES

DÉLIBÉRATION N°2440 : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE D'UNE
CANALISATION PRIVÉE SOUS LE TERRAIN SIS ALLÉE DU HÉRON CENDRÉ CADASTRÉ SECTION G
PARCELLE 510

Date de convocation : 28 juin 2023

Date d'affichage :

Nombre de conseillers : 27

- en exercice : 27
- présents : 23
- absents représentés : 4
- absents non représentés : 0
- votants : 27

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi cinq juillet à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de BIÈVRES, se sont réunis dans la salle du Conseil, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-11 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités territoriales

Étaient présents :

M. Amine PATEL, Mme Caroline BOUGOT, M. Hubert HACQUARD, Mme Céline MAISONNEUVE, M. Marc LABELLE, Mme Chehrzade AINSEBA, M. Benoist BERTHIER, M. Denis LENORMAND, Mme Marianne FERRY, Mme Marie BRUCELLE, Mme Dorothée BRENEOL, Mme Virginie BREC, M. Paul PARENT, M. Philippe BAUD, M. Arnaud DESBOIS, M. Frédéric ELLEBOODE, Mme Caroline NOGUES, M. Marc SUSPIZE, Mme Sophie DUBOIS, M. François DEVERNAY, Mme Florence CURVALE, M. Emmanuel MICHAUX, M. Emmanuel PAYRAUD

Absents représentés :

Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER représentée par M. Marc LABELLE,
Mme Christelle DE BEAUCORPS représentée par M. Amine PATEL,
M. Dan ATLAN représenté par M. Benoist BERTHIER,
Mme Danièle BOUDY représentée par Mme Marie BRUCELLE,

Absent non représenté :

Aucun

Mme Céline MAISONNEUVE a été nommée Secrétaire de séance,

La séance a été déclarée ouverte à 20 heures 30.



2440 : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE D'UNE CANALISATION PRIVÉE SOUS LE TERRAIN SIS ALLÉE DU HÉRON CENDRÉ CADASTRÉ SECTION G PARCELLE 510

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention constitutive d'un groupement de commandes d'avril 2018, en vue notamment d'aménager, à la charge financière de la Commune de Bièvres, un parc public de stationnement,

Vu le plan de récolement établi par EUROVIA le 26 juillet 2022,

Vu les travaux d'aménagement d'un parking public de 16 places réalisé sur la parcelle communale cadastrée section G parcelle 510,

Vu le projet d'acte de constitution de servitude et le plan annexé,

Vu l'avis de la Commission Municipale Permanente en Urbanisme du 26 juin 2023,

Considérant l'existence d'une canalisation d'eaux usées située sous la voirie du parking public, d'un diamètre de 200 millimètres, profitant à la propriété cadastrée section G numéro 509,

Considérant qu'il convient de régulariser cette situation par une convention de servitude

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Article 1 : AUTORISE Madame le Maire à signer l'acte de constitution de servitudes de passage de la canalisation d'eaux usées au profit de la SCIC TERRALIA sur le terrain appartenant à la Commune, sis allée du Héron Cendré cadastré section G numéro 510, ainsi que toute pièce subséquente au besoin.

Article 2 : PRECISE que l'ensemble des frais sera à la charge de la SCIC TERRALIA.

DÉLIBÉRATION VOTÉE À LA MAJORITÉ (3 ABSTENTIONS, MME CURVALE, M. MICHAUX, M. PAYRAUD)

Fait à Bièvres, le 17 juillet 2023

Po Amine Petal
Secrétaire adjoint



Pour extrait conforme,
Anne PELLETIER-LE-BARBIER
Maire de Bièvres